

actu **vérités**

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VERNIER

Fête des Promotions

Le 27 juin dernier, nos enfants de la 1^{re} enfantine à la 2^e primaire ont fêté la fin de l'année scolaire en participant à la traditionnelle Fête des Promotions. Ils ont défilé dans la rue du Village, au son de la Fanfare municipale de Vernier, sous les yeux attendris des spectateurs.

Tous étaient très fiers d'arborer de magnifiques décorations confectionnées avec leurs enseignantes, qui n'ont pas manqué d'imagination. C'est ainsi que nous avons pu admirer un carnaval d'animaux et de fleurs multicolores. Notre reportage photo en page 6.



© Paolo BATTISTON

Edité par l'Administration municipale

Comité de rédaction :

M. Georges ZUFFEREY
M. Jean-Claude STEVAN
Mme Annette GIRARDOT
Mme Malory MEX
M. Serge GUERTCHAKOFF

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier
Tél. 022 306 06 20
Fax 022 306 06 21
e-mail: m.mex@vernier.ch
Site Internet : www.vernier.ch

Prochain numéro:

Parution semaine du 11 août
Délai rédactionnel
21 juillet 2003

Journal tiré à
14'900 exemplaires.

Imprimé par SRO-KUNDIG,
sur papier couché mat 115 gr.

Sommaire

© LDD



P. 3

Une année 2002 qui s'achève en beauté

Un des faits marquants de l'année 2002 : l'exercice s'achève sur un boni inattendu de 4,7 millions de francs.

© Paolo BATTISTON



P. 6

Fête des promotions

Ce ne sont pas moins de 1430 enfants qui ont défilé dans la rue du Village, pour fêter en couleur la fin de l'année scolaire.

© LDD



P. 13

Terrasses de l'été

Les bibliothèques communales sortent de leurs murs et invitent petits et grands à les rejoindre pour lire et écouter des contes en plein air.

© LDD



P. 14

Vie associative

Retrouvez les informations des clubs d'âinés et des diverses sociétés communales.

© LDD



P. 20

Théâtre en plein air

Quoi de plus agréable qu'une soirée d'été dans un parc magnifique avec la perspective d'une comédie donnée en plein air avec le crépuscule ?

Une année 2002 qui s'achève en beauté

Nous avons sélectionné dix faits marquants de l'année 2002. Signalons brièvement les cinq principaux : l'exercice s'achève sur un boni inattendu de 4,7 millions de francs ; le développement de la petite enfance ; l'acquisition pour 13,2 millions de l'immeuble administratif de Châtelaine, soit l'investissement le plus élevé de la législature ; la mise en service du fameux bâtiment de la sécurité, tant attendu ; et, l'adoption d'un plan localisé de quartier au chemin de Sales. Notre synthèse.

Conséquence de la croissance démographique, Vernier est passé au-delà du seuil des 30 000 habitants. Dès lors, son organe législatif, le Conseil municipal, est désormais doté de 37 élus, au lieu de 35 comme précédemment.

1. Le boni de 4,7 millions

L'année 2002 constitue la cinquième année de résultat bénéficiaire, ceci après cinq exercices déficitaires de 1993 à 1997. L'exercice 2002 se termine avec un excédent de revenus d'environ 4,7 millions de francs, alors que le projet de budget 2002 adopté à fin 2001 prévoyait un excédent de seulement 24 400 francs. En fait, la grosse différence provient des revenus, lesquels ont progressé de 9,1% par rapport au budget, tandis que les charges sont supérieures de 2% par rapport à ce que l'administration communale avait budgété. Ce dépassement est la résultante de l'augmentation de 4% du taux de la provision destinée à couvrir le risque lié à la comptabilisation d'un impôt estimé.

En ce qui concerne les revenus, il convient de mentionner le legs de la villa de Charles Christen, sise au

3, chemin Du-Villard, qui a entraîné un revenu non prévu de 774 000 francs. Par ailleurs, la production des centimes additionnels des personnes physiques pour 2002 s'élève pour notre commune à plus de 40 millions de francs. Ce sont 2,8 millions de plus que l'estimation 2002. C'est une bonne nouvelle, ceci d'autant plus qu'au bouclage de ces comptes, il reste encore 4% des contribuables salariés et 30% des contribuables indépendants qui doivent faire encore l'objet d'une taxation définitive.

Cette année, l'imposition des sociétés et indépendants domiciliés sur le territoire communal, par le biais de la taxe professionnelle, se situe presque à 4,5 millions, ce qui représente un excédent de revenus de 864 000 francs par rapport au montant budgété. L'explication tient dans le fait qu'une importante société qui n'était pas soumise à cet impôt jusqu'à présent a été taxée rétroactivement.

2. L'immeuble administratif de Châtelaine (IAC)

Le 5 novembre 2002, c'est à l'unanimité que les élus verniolans ont voté le crédit de 13,2 millions de francs né-



cessaire à l'acquisition du IAC, sis au 81-83 avenue de Châtelaine. L'accroissement planifié de la population (environ 3650 habitants et 670 emplois) impose de garantir une offre suffisante en équipements publics, en services et en espaces verts ainsi qu'une qualité d'aménagement favorable à la vie sociale et à l'identification des habitants à leur quartier.

Construit en 1988, il s'agit d'un bâtiment commercial d'un étage sur rez, avec un garage réparti sur trois niveaux en sous-sol (180 places et 70 boxes). Cet achat va tout d'abord permettre un agrandissement de la bibliothèque et de la ludothèque. Les locaux libérés par le magasin « La Faille-Hit », soit 650 m², permettront également d'aménager le Centre d'Action Sociale et de Santé (CASS). En effet, ce dernier a besoin de locaux

supplémentaires représentant une surface de 332 m² (+ 34,8%). Une troisième idée utilisation a été évoquée : créer un centre de quartier où les associations de quartier pourraient se réunir. Celui-ci est actuellement situé dans un petit local sous l'école de Châtelaine.

3) Bâtiment de la sécurité (BSV)

Depuis des années, la commune recherche une solution afin de rationaliser l'organisation des quelque 80 sapeurs pompiers volontaires formant la compagnie de Vernier et la section Carbura. Leurs locaux étaient exigus et disséminés en cinq endroits différents. L'un de ces endroits - le centre d'entretien de Vernier - accueillait depuis plusieurs années déjà la section dite «Carbura», dont le parc est constitué de camions spéciaux affectés principalement à la défense incendie du groupe de pétroliers et des usines des environs.

Dès l'automne 1999, les services communaux se sont penchés sur la problématique que constitue le regroupement du service du feu. Le Conseil administratif a proposé de réaliser le BSV sur le terrain du centre d'entretien.

Le groupement des pétroliers s'est engagé à participer au financement des garages des véhicules de la section Carbura pour un montant annuel de CHF 39 000.—. Cette participation, capitalisée, représente un montant d'environ 1,2 million, ramenant le coût effectif de cette réalisation pour la commune aux environs de 2,5 millions sur les 3,7 millions du projet. Ce bâtiment est aujourd'hui en fonction.

4) Le développement des institutions de la petite enfance

Vernier a pu mettre à disposition cette année 189 places, dont 311 enfants ont bénéficié. Malgré cela, 265 enfants, dont 171 à temps complet, n'ont pas trouvé de places. C'est pourquoi, pour répondre au plus vite à une partie de ces demandes, le projet «Espace de vie infantine» (EVE) du Lignon a été conçu. Les crèches Pamplemousse et Pop-Corn fusionnent et offriront 42 places supplémentaires pour cette tranche d'âge. Ce seront ainsi une soixantaine de familles complémentaires qui bénéficieront de cette nouvelle structure qui ouvrira ses portes à la prochaine rentrée scolaire 2003-2004.

5) Plan localisé du chemin de Sales

Après divers projets jugés trop denses, un projet de PLQ a séduit les élus communaux. Il prévoit la réalisation de 112 appartements, dont deux tiers en loyer libre et d'un parc public. La caisse de pensions de Firminich prévoit la construction de huit immeubles de 2 étages sur rez-de-chaussée, avec superstructures habitables. L'ensemble des bâtiments est implanté dans la partie Nord/Nord-ouest de la parcelle, alors que la partie Sud (le long du chemin de Sales jusqu'à l'église catholique) est réservée pour un parc accessible au public (environ 3000 m²). La partie Nord/Nord-Est (parcelle 2803) d'une surface d'environ 8150 m² est, quant à elle, cédée gratuitement à la commune à destination de parc public, avec la possibilité pour cette dernière de réaliser un équipement public d'une surface brute de plancher de maximum 300 m².

Un parking souterrain est prévu, offrant 160 places pour les habitants, ceci sans compter 60 places visiteurs en surface, dont 30 sont à l'usage privé et exclusif des églises et de la commune. Ces 220 places éviteront d'accroître le problème d'une situation de parcage déjà difficile dans le quartier. Toutes les plantations existantes sont conservées, à l'exception d'un chêne, considéré comme mort par le Service cantonal des forêts, et qui sera donc abattu.

6) Création de l'Association transfrontalière des communes riveraines de l'Aéroport international de Genève (ATCR-AIG)

Durant plusieurs mois, et à l'instigation de la commune de Vernier, les communes riveraines de l'Aéroport International de Genève (AIG), se sont réunies à plusieurs reprises pour traiter de manière concertée des problèmes générés par la proximité de l'aéroport.



Dès le début de ces réunions informelles, il est apparu nécessaire d'associer tant les communes vaudoises que les communes françaises concernées par ces questions. Ce sont ainsi pas moins de 35 collectivités publiques qui ont assisté aux premières réunions organisées par la commune.

Un des premiers objets qui a nécessité une démarche commune a été la prise de position par rapport au renouvellement de la concession de l'AIG par les autorités fédérales. Faute d'une structure juridique représentative, ce groupement de communes n'a cependant pas pu intervenir en tant que tel dans la procédure et seules les communes qui avaient fait des observations lors de la phase de l'enquête publique ont eu la possibilité de déposer un recours contre le renouvellement de la concession octroyée par les autorités fédérales.

Les communes concernées ont donc pris la décision de constituer une association transfrontalière, de façon à permettre aux collectivités publiques voisines de l'aéroport, ou concernées directement ou indirectement par son exploitation, de faire entendre leur voix de manière concertée et de représenter ainsi un interlocuteur de poids face, d'une part aux organes dirigeants de l'aéroport, mais également face aux autorités politiques en charge de ce dossier.

7) Réception de la première citoyenne du pays

Le 15 janvier 2002, à la salle d'Avanchet-Salève, les Autorités ont fêté la «première citoyenne du pays» en la personne de Mme Liliane Maury Pasquier, nouvelle présidente du Conseil national, et habitante de Vernier. Cette réception ouverte à la population a permis d'écouter plusieurs discours, dont celui de l'invitée, ainsi que du maire, Mme Nelly Buntschu, de la présidente du Conseil municipal, Mme Chantal Longchamp, et de la



© Philippe WOODS

présidente du Conseil d'Etat, Mme Micheline Calmy-Rey.

8) Service d'«écrivain public»

Depuis janvier 2001, le secrétariat du service social a été doté d'un temps de travail supplémentaire de 20% afin de lui donner la possibilité de répondre directement à des demandes telles que : rédaction de courriers (régies, assurances, impôts, recherches d'emploi,...); formulaires à remplir (demandes AI, OCPA,...); création ou remise au net de curriculum vitae. La prestation est offerte par le secrétaire directement à la personne qui passe au bureau, la plupart du temps sans rendez-vous et sans en référer à l'assistant social déjà très occupé. Ce service s'est développé en 2002: il est apprécié par toute une population en difficulté avec le français écrit.

9) Naissance d'un réseau-solidarité à Vernier-Village

A l'image de ce que le service social communal avait mis sur pied aux Libellules et au Lignon, est né en 2002 un nouveau «Réseau-solidarité» à Vernier-Village. Dès la fin d'année 2001, un «noyau dur» de cinq habitants de Vernier-Village s'est réuni régulièrement pour créer un groupe de bénévoles sur ce secteur afin de déve-

lopper des solidarités et des échanges entre les différents quartiers du village. Les dépannages offerts sont gratuits, ils peuvent concerner: des entraides liées aux enfants; des bricolages et dépannages maison; des coups de pouce pour faire face à un imprévu (courses, déplacements...); des aides administratives (courrier, informatique); des aides à l'intégration (échanger en français, petites informations pratiques pour mieux se repérer à Vernier).

10) 150 nouvelles corbeilles

Afin d'inciter les personnes à ne pas jeter les déchets par terre, cent cinquante corbeilles supplémentaires ont été rajoutées sur tout le territoire communal, ce qui rapporte à 400 le nombre total de paniers à disposition des passants. Situées pour la plupart aux droits des passages à piétons, aux arrêts de bus ou aux carrefours, ces corbeilles sont vidées régulièrement par le personnel du service de la voirie.

S. G.

Ndlr: Les personnes intéressées peuvent se procurer la version exhaustive du compte rendu administratif et financier 2002, disponible à la Mairie, dès la rentrée prochaine.

Fête des Promotions

Au retour du cortège, les enfants se sont arrêtés sur l'emplacement qui leur étaient réservé pour déguster un petit goûter, avant de rejoindre leurs parents.

Ils ont ensuite pu profiter des diverses animations proposées, entre autres participer à une course de sac, s'essayer à la pêche miraculeuse ou se faire maquiller.

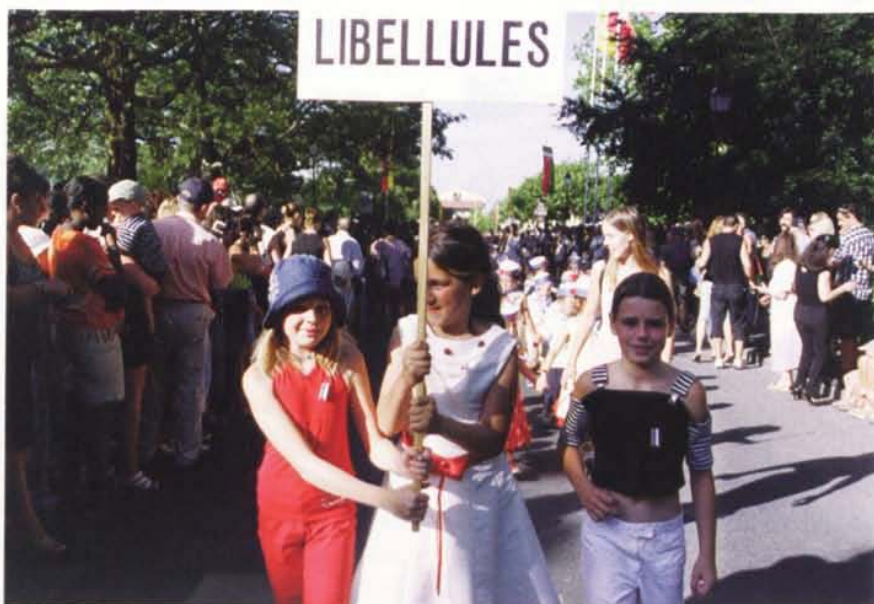
Les traditionnels carrousels ont eu comme toujours un grand succès.

Parmi les nouveautés de cette année, les enfants ont pu s'en donner à cœur joie, suspendus par un harnais, au-dessus d'un grand trampoline.

Le carrosse de Cendrillon, mis à disposition dans le cadre de la campagne pour la récupération des déchets, a permis aux petites filles de se faire photographier avec la princesse.

Plus d'un s'est laissé surprendre par MAX, le robot chien animé qui se déplace en conduisant sa voiture. MAX parle, répond et s'amuse même parfois à gicler amicalement les spectateurs.

Bien d'autres animations de rue et fanfares ont égayé cette soirée, et les divers stands tenus par les sociétés communales ont permis à tous de se restaurer.



Les Promotions en chiffres

2002

76 classes
76 enseignantes
1460 enfants

2003

71 classes
82 enseignantes
1430 enfants



Photos des pages 6 - 7 - 8
© Paolo BATTISTON





Au vu de l'actualité brûlante sur le sujet de

L'AVS – AI - 2^e pilier

le Parti Socialiste de Vernier a décidé de réagir et vous propose ses réflexions:

Le projet de réforme des retraites proposé par Couchepin exclut toute hausse des prélèvements obligatoires. L'équilibre financier du système devra être assuré via un prolongement de la durée d'activité et une baisse du niveau des pensions.

Le refus gouvernemental est justifié par des arguments économiques : toute montée des cotisations sociales serait susceptible de nuire à la compétitivité, du pays ; toute progression des impôts risquerait de faire fuir les capitaux ou les cerveaux, incités à migrer vers des cieux fiscaux plus cléments. Des arguments contestables et qui masquent le débat de fond.

Accepter ou refuser le principe d'une hausse des prélèvements obligatoires, c'est choisir le modèle de société dans lequel nous souhaitons vivre. Les progrès continus de la productivité permettent de diminuer le temps de travail au profit du temps passé en formation ou du temps libre, que celui-ci soit pris au cours de sa vie active ou après quelle se soit achevée. Nul n' imagine aujourd'hui que le nombre d'heures travaillées sur une vie entière doive s'accroître dans le futur. Reste à décider si les revenus de remplacement permettant de vivre durant les périodes de formation et de temps libre seront assurés par la collectivité ou laissés à la charge de chacun. De même, alors que les enjeux liés à l'environnement, à la santé ou à l'éducation deviennent toujours plus

importants, il nous faut choisir entre laisser la production de ces biens au marché ou, au contraire, les financer par des voies collectives afin qu'ils puissent profiter à tous.

Le choix n'est évidemment pas entre le tout public et le tout marché. Mais à déplacer le curseur dans un sens plus favorable au marché, on choisit clairement de se diriger vers une société plus dure, où le lien social se dissout et la violence progresse sous l'effet de la montée des inégalités. Cette dérive n'est pas inéluctable. Parce qu'il apparaît évident que certains biens, tel que la santé publique ou la qualité de l'environnement global, ne peuvent être fournis par le marché. Parce qu'il est possible de convaincre la grande majorité de nos concitoyens d'agir pour construire une société où la qualité des services offerts à tous assure une meilleure qualité de vie à chacun.

C'est en défendant la qualité et le niveau des prestations collectives qu'on rend acceptables les prélèvements nécessaires à leur financement. Si tant de gens trouvent aujourd'hui qu'il y a « trop d'impôts », c'est qu'ils considèrent que les services offerts en échange ne sont pas toujours, à la hauteur de leurs attentes. Il faut réformer l'Etat, l'école ou l'hôpital, afin de les rendre plus efficaces. Afin que la marche de notre société vers plus d'égalité ne passe pas seulement par une redistribution des riches vers les pauvres, mais via un développement

des possibilités offertes à chacun, permettant une égalisation progressive des conditions. Un objectif qui suppose aujourd'hui d'investir en particulier dans l'éducation, afin que celle-ci remplisse mieux la promesse démocratique, au lieu de reproduire trop souvent les inégalités.

Extrait de la revue Alternatives Economique
No 215 juin 2003 adaptation PSV

Les socialistes ont choisi la SOLIDARITE, l'EGALITE, la JUSTICE, ce n'est pas pas la voie Radical(e) de Couchepin.

Si vous souhaitez entrer en contact avec le Parti Socialiste de Vernier, être informé régulièrement de son action et de ses positions, vous pouvez prendre contact au ☎079 780 24 70 ou par courriel socialistevernier@yahoo.fr

Infos dernière minute :

C'est **Liliane MAURY PASQUIER**, conseillère nationale et habitante de notre Commune qui conduira la liste genevoise du Parti Socialiste Genevois pour les prochaines élections nationales en automne prochain !



Jardin d'enfants

Comment l'impossible devient réalité en politique

Le 8 avril 2003, en pleine campagne pour le Conseil administratif, l'Alliance de Gauche et le Parti Socialiste, emmenés par leurs conseillères administratives Mmes BUNTSCHU et FALQUET, ont tenté d'imposer aux forceps un projet de jardin provisoire d'enfants à Crozet, au coût de CHF 499'000.—, dans l'attente de l'étude d'une structure définitive.

A bien les écouter, ce projet devait être réalisé en urgence avant septembre 2003 car le Département de l'Instruction Publique avait ordonné la suppression de la garderie d'enfants à Balaxert et aucun autre site n'était adapté à Châtelaine.

IL ÉTAIT DONC IMPOSSIBLE DE FAIRE DIFFÉREMMENT, AILLEURS.

Rarement projet n'aurait été si vite emmanché, si mal emmanché !

En réalité, l'AdG et le PS voulaient à tout prix remplir leurs promesses électorales. En soi, la démarche pouvait apparaître fondée, si ce n'est, hélas, qu'il ont fait **totalemment fi des conclusions** du Département de l'Inté-

rieur, agriculture et environnement, Service d'Ecotoxicologie :

*«Eu égard à l'exposition au bruit (OPB annexe 3 et article 29), d'une part, et qu'il s'agit actuellement d'une zone de verdure, d'autre part, (donc d'une zone à non bâtir ce qui nécessite une modification de la loi), il nous semble difficile d'envisager d'y projeter une crèche. Nous serons obligés de donner le **préavis défavorable** déjà au cours de la procédure de modification du régime des zones. Par ailleurs, il ne sera pas possible d'avoir un bâtiment plus haut qu'un rez-de-chaussée, avec des fenêtres ouvrantes (OPB art 31), d'autant plus qu'il s'agit d'une affectation très **sensible aux nuisances**» (extrait rapport DIAE 17 03 03)*

L'Entente et les écologistes ont ainsi refusé ce projet dans le souci de préserver les enfants.

Durant la campagne électorale, le PS et l'AdG persistèrent néanmoins par un tract n'invoquant nullement les

conclusions de cet organisme officiel et laissant sous-entendre que le PDC, entre autres, était opposé à un jardin d'enfants. L'Entente s'en offusqua par un tract intitulé «**Quelles priorités ? Ré-élections ou santé des enfants**» et déposa immédiatement une motion pour l'étude d'un projet plus sérieux à la Ferme Bourquin à Châtelaine.

Lors du Conseil municipal du 13 mai 2003, quelle ne fut pas notre surprise – cette fois-ci agréable – de constater que cette motion fut acceptée à l'unanimité, trouvant grâce même auprès du PS et de l'AdG !

L'IMPOSSIBLE ÉTAIT DEvenu RÉALITÉ : Mme BUNTSCHU, conseillère administrative fraîchement réélue, venait de préciser qu'il n'y avait plus d'urgence, des solutions ayant été finalement trouvées pour conserver en l'état une garderie à Balaxert... !

Les élections étaient passées.

Yves MAGNIN
Chef de groupe PDC Vernier

Arcade Emploi_Jeunes

Le 23 juin dernier, l'Arcade Emploi_Jeunes, nouvelle structure de réinsertion professionnelle pour des jeunes en recherche d'un projet de formation a inauguré ses nouveaux locaux à Châtelaine.

A cette occasion, les visiteurs ont pu profiter de l'exposition photos du premier et deuxième chantiers éducatifs, auxquels quatre jeunes ont participé.



©LDD

Fête nationale

Le 1^{er} Août 2003 se déroulera sur le Mail du Lignon.

Dès 18h30, animation diverses, stands de restauration et buvette.

Feu d'artifice, traditionnel feu de joie et cortège aux lampions éclaireront la soirée.

Vous trouverez le programme complet prochainement dans votre boîte à lettres.



Piscine du Lignon

Récupération

Saison été 2003

Ouverture samedi 10 mai

Fermeture dimanche 7 septembre

Horaire

Ouverture	9h30
Fermeture (entrées)	19h30
Limite de sortie	20h00

Ouverture à 11h00 tous les lundis

Nous informons notre clientèle que la piscine couverte, en été, ne sera ouverte qu'en cas de mauvais temps.

Cours d'été

Plongée

Des cours, baptêmes, stages sont organisés jusqu'à fin août.

Aquagym

Des cours sont organisés jusqu'à fin août.

Renseignements et inscriptions :
Secrétariat du Service des sports
Rte du Bois-des-Frères,
1219 Le Lignon
Tél. 022 306 07 70, le matin.

Ramassages ménagers

Déchets encombrants

Mardi 5 août 2003

Déchets métalliques

Jeudi 7 août 2003

Déchets valorisés

Uniquement dans les immeubles équipés du nouveau système de containers différenciés

PET	lundi et mercredi
PAPIER	lundi et jeudi
VERRE	jeudi
ORGANIQUES	mardi

Petites annonces

à votre service gratuitement

Par fax au 022 306 06 21,
par tél. au 022 306 06 20 ou
par e-mail : m.mex@vernier.ch

A vendre

■ Smoking noir, état neuf, CHF 300.- + complet brun. Tél. heures de repas 022 797 03 22.

■ Moto Yamaha TDM 850, très bon état, couleur rouge, toute refaite (kit chaîne, pneus, bougies neufs), année 91, 53'000 km, visite passée le 15.04.03. CHF 4500.- à discuter. Tél. 022 341 31 65, natel 078 661 64 72.

A votre service

■ Maman de jour agréée à la protection de la jeunesse, quartier Vernier, cherche à garder 1 enfant de 2 à 3 ans, du lundi au vendredi de 8h à 13h15. Tél. 022 341 31 65.

■ Assistante de direction fraîchement retraitée cherche activité à temps partiel (français, allemand, anglais + outils informatiques). Tél. 022 796 16 45 ou 078 822 19 77.

■ Quartier Aire. Maman d'un garçon de 2 1/2 ans garderait enfant de 2 à 4 ans chez elle, dès septembre. Tél. 022 796 83 35.



Attention :

Selon la loi en vigueur, tous les appareils électriques et électroniques tels que cuisinières, TV, ordinateurs, etc., doivent être rapportés dans les points de vente.

Depuis le 1^{er} janvier 2003, la « vignette frigo » n'existe plus. Les réfrigérateurs et congélateurs doivent désormais également être rapportés dans les points de vente.

Renseignements :
Centre d'entretien de Vernier,
tél. 022 306 07 00.

Bibliothèques communales

Tout le monde en parle

Nous vous proposons pour cet été

> **Françoise Giroud** : une ambition française, de **Christine Ockrent**

> **Vivre heureux : psychologie du bonheur**, de Christophe André

> **Les Rythmes du zodiaque**, de Françoise Hardy

> **Johnny : le rebelle amoureux**, de Bernard Violet

> **Histoire de Frank**, d'Eric Neuhoff, portrait de Frank Sinatra

> Dis voir, maminette, de **Claude Sarraute**

> **Echec et mat**, de Stephen Carter un thriller construit comme une magistrale partie d'échecs, fresque sociale de la bourgeoisie noire américaine, peinture au vitriol du monde universitaire et des jeux du pouvoir politique

Et bien d'autres titres encore...

Inscription gratuite, prêt des livres, des revues et CD-audio gratuit

■ Avanchet

Dans la galerie marchande
022.797.05.55 (h. d'ouverture)

■ Châtelaine

Av. de Châtelaine 83 A
022.797.16.82 (h. d'ouverture)

■ Vernier

Rue du Village 57-59
022.341.04.91 (h. d'ouverture)

Horaire estival

Jusqu'au 24 août 2003

les Bibliothèques sont ouvertes selon l'horaire suivant :

Avanchet : lundi de 15h45 à 19h45

Vernier : mardi de 16h à 20h

Châtelaine : jeudi de 16h à 20h

(le prêt des documents peut être prolongé)



Espaces verts

Le service des espaces verts vous rappelle les dispositions suivantes applicables sur tout le canton :

Taille des arbres et des haies

(loi sur les routes - L 1 10)

Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 m au-dessus du niveau de la chaussée toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique.

Ce travail devra être exécuté à front des chemins communaux et privés, jusqu'au **15 juillet 2003**.

Passé ce délai, il y sera procédé d'office, aux frais des propriétaires, et les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi.

Echo des clubs d'aînés

Chorale « Les Colombes »

En 1967, naquit, en même temps que le Club d'Aînés du Lignon, la Chorale « Les Colombes », fondée par Mme Blanchard, cantatrice à l'enthousiasme débordant.



Cette dernière dirigea cette formation accompagnée au fil du temps par Messieurs Christen et Yvoire, pianistes, et plus récemment par Mme Perret. Débutant avec 5 membres, la chorale s'est étoffée au cours des années jusqu'à atteindre 32 chanteuses pour ses 10 ans en 1977.

Ce groupe musical a réjoui des publics fort divers. Dans le domaine du social, en animant les journées des malades, ou encore en chantant pour les rési-



dents d'EMS et maisons de retraite ; en politique, la chorale a charmé de ses voix les « courses d'écoles » des autorités, célébré quelques élections et chanté pour la protection civile.

Ceux d'entre nous qui connaissent personnellement Mme Blanchard ont pu apprécier sa créativité, son sens artistique, son dynamisme et son ouverture vers les autres. Toutes ces qualités, mises au service de la Chorale « Les Colombes » ont permis à de nombreuses dames de donner le meilleur d'elles-mêmes.

Parmi les nombreux témoignages de reconnaissance reçus, citons « Le Mérite Verniolan ».

Les Colombes nous ont enchantés grâce à un répertoire très varié, touchant aussi bien à l'opérette qu'à la musique religieuse ou à la chanson française.

En novembre 2002, la chorale donnait un ultime concert au Temple du Lignon pour marquer la fin de son activité. Le souvenir des amis disparus y fut évoqué avec beaucoup d'émotion. Certaines chanteuses furent bien tristes de perdre ces précieux moments musicaux. Emue, Lili Blanchard leur proposa de créer un nouveau groupe sous la direction de Madame Germaine Perret, en secondant cette dernière comme présentatrice :

« *Divertimento* » était né...

■ **Club des aînés d'Avanchet**
Direction collégiale
Rue du Grand-Bay 21
1220 Avanchet
Corresp. : C.P. 141
1211 Genève 28
Tél. 022 796 19 98
Ouverture le mardi
de 14h à 17h30.

■ **Club des aînés de Châtelaîne-Balexert**
Mme Yvonne Tornare
Av. de Crozet 39
1219 Châtelaîne
Tél. 078 831 50 40
Ouverture les mardi,
mercredi et jeudi
de 14h30 à 17h30.

■ **Club des aînés des Libellules**
Direction collégiale
Ch. de l'Usine-à-Gaz 10
1219 Le Lignon
Tél. 022 797 13 97
Ouverture les lundi,
mardi et jeudi de 14h
à 17h30.

■ **Club des aînés du Lignon**
Direction collégiale
Av. du Lignon 50-53
1219 Le Lignon
Tél. 079 767 41 21
Ouverture les mardi et
vendredi de 14h à 17h,
animation principale le
mercredi.

■ **Club des aînés de Vernier-Village**
M. Isaac Nicolier
Ch. de Champ-Claude 6
1214 Vernier
Tél. 022 341 03 48
Réunions les mercredi
et vendredi de 13h30
à 17h.

Canal 29 Télévision

La Camarde est venue emportant une Amie, la Faucheuse est passée nous laissant démunis.

Notre ami (notre « envoyé spécial » à Madrid), notre Chasseur d'Etoiles, vous fait partager une émotion que nous avons tous ressentie. Car Yvette était plus que la Trésorière de notre Association, bien plus qu'une Amie, beaucoup plus qu'une Sœur. Tellement plus. Parce que c'était Elle, et parce que c'était Nous. Pour toi, Yvette :

LA GRANDE DAME BLONDE



Après de longues années passées dans la région genevoise, le Chasseur d'Etoiles vivait depuis dix ans sur le haut-plateau madrilène. A l'aube du premier mai, juste avant l'heure où la faible lueur du soleil fait son apparition, il survolait la sierra sur son cheval de vent aux ailes bleues, lorsqu'il vit naître une nouvelle étoile dans la constellation du Taureau. A cet instant, il sut que la grande dame blonde aux

yeux bleus venait de quitter ce bas monde pour prendre sa place dans une autre dimension, celle des étoiles.

Une larme coula lentement sur sa joue que le vent chaud s'empressa de sécher. Les souvenirs nostalgiques parcoururent sa mémoire. Il avait connu Yvette lorsqu'il n'avait que sept ans. L'image de cette grande dame blonde qui le regardait tendrement à travers ses grands yeux couleur de la mer lui glissant discrètement quelques pièces de monnaie pour alimenter le juke-box du bar Corona à Genève : Piaf, Brel, les Compagnons de la Chanson. Cette dame qui deviendrait son amie, sa confidente, son compagnon, sa sœur et sa deuxième mère.

Il pensa à tous ceux qui souffraient à ce même moment la même douleur, le même chagrin... Katia, sa petite sœur, la fille d'Yvette... Ses amis. Il aurait voulu que les miracles puissent se réaliser en dehors du monde de l'imagination. Fermer les yeux et se retrouver avec eux pour partager ensemble cet "au-revoir" à la Grande Dame Blonde qu'il aimait de tout son cœur.

Aujourd'hui, alors que ses cendres reposent dans son Alsace natale, Yvette, notre amie, est vivante dans la mémoire de ceux qui l'ont aimée. Dans le souvenir de ceux qui ont partagé avec elle tant de rires, tant de larmes, tant d'efforts pour arriver au but, tant de déceptions, tant de vie, et tant de choses que l'on ne dit pas, parce que les mots, les mots n'existent pas.

Sa présence, près du bar du studio de Canal 29, nous donnant son énergie silencieuse, appuyant nos aventures à travers le câble, nous manquera... nous manque déjà. Mais son sourire est gravé à jamais dans nos cœurs.

Et permettez que j'emprunte quelques vers à Yves Duteil, le poète qui a su mettre des mots à ce que chacun de nous ressent :

C'est un grand vide au fond de moi
Tout ce bonheur qui n'est plus là
Si tu savais quand il est tard
Comme je m'ennuie de ton regard.

C'est le revers de ton amour
La vie qui pèse un peu plus lourd
Comme une marée de silence
Qui prend ta place et qui s'avance.

C'est ma main sur le téléphone
Maintenant qu'il n'y a plus personne
Ta photo sur la cheminée
qui dit que tout est terminé.

Il ne me reste au long des jours
En souvenir de ton amour
Que cette fleur qui s'épanouit
sur le silence...

Ton absence.



Canal 29, c. p. 21, 1216 Cointrin
Canal29@bluewin.ch
Tél., répondeur, fax 022.796.36.43



Robert Vuillaume SA

4, ch. des Eglantines
1219 Châtelaine

Tél. 022/796 94 50 Fax 022/796 95 33

**MENUISERIE • CHARPENTE
ESCALIERS • COUVERTURE**

Revendeur concessionnaire
EgoKiefer

- Fenêtres PVC - Bois - Bois-métal
- Fenêtres rénovation
- Fenêtres phoniques
- Fenêtres thermiques

**Volets aluminium
-
Portes d'entrée**

MARTIN Antonio

Technicien en
électroménager



**Vente & dépannage
toutes marques**

Pas de frais de déplacement aux
habitants de la commune

Tél. 022 / 797 49 92
Natel 079 / 638 73 41

Ecole BER Genève

Nouveau: 6^e spécialisée
Classes du *CYCLE* et
10^e degré préprofessionnel
paramédical ou en
économie

Cours d'appui
Français pour étrangers
Secrétariat *médical*

A votre service
depuis 1952

Centre ville
Petits effectifs

Appelez le 022 340 12 81 - 16, Gutenberg



Votre assureur toutes branches à Vernier



Armando Amore
Conseiller à la clientèle

- Analyse de portefeuille
- 3^eme pilier / rente viagère, prime unique
- Assurance ménage, voiture, PME, bâtiments
- Cpp, 2^eme pilier

Téléphone +4122 949 01 37
Mobile +41 79 200 70 51
Téléfax +41 22 949 01 51
armando.amore@basler.ch

Agence Générale Genève Rive-Droite
Rue de Lyon 87
Case postale 92
1211 Genève 13
www.baloise.ch

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS



Tél. 022 341 08 43
Fax 022 341 67 72
Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :
46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

G. FURCOLO

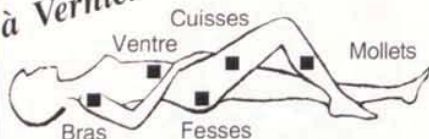
Maçonnerie - Paysagiste
Aménagements extérieurs
Entretien
Clôtures - Piscines



Ch. des Vidollets 41 - 1214 Vernier

Tél. 022 341 18 56 - Fax 022 341 23 21

à Vernier



Institut Phyto-Lyne

Si vous souhaitez amincir vos
jambes, bras, estomac, hanches,
ventre, fesses.

Institut Phyto-Lyne vous propose son
programme personnalisé.
1^{ère} séance gratuite

Av. Louis-Pictet 10b - 3^e - 1214 Vernier
Tél. 022 341 04 61



MEYRIN FITNESS
Center
17 Prom. Champ-Frechets
1217 MEYRIN Tél : 022/783.04.94

PARKING ASSURÉ GRATUIT

LE FIT SYMPA !!!

OUVERT 7JOURS/7

PERDEZ 4 KILOS EN 4 SEMAINES

50% de rabais

**2 MOIS FITNESS
CHF 189.-**

**1 MOIS FITNESS
CHF 99.-**

AIVV

Association des intérêts
de Vernier-Village
Case postale 434 - 1214 Vernier

LES TRANSPORTS EN COMMUN A GENEVE

Sous ce titre, la Compagnie genevoise des tramways électriques (CGTE) a édité en 1962, à l'occasion du 100^{ème} anniversaire de sa fondation, un ouvrage très intéressant où l'on retrouve nos vieux trams no 6 auxquels se rattachent tant de souvenirs, n'en déplaise à ceux qui disent que l'on parle trop du passé : c'est le futur qu'il faut craindre...

Alors voici:

1- L'arrivée du VERNIER-CORNAVIN vers 1890. On marche à la vapeur, on arrive devant Notre-Dame à Cornavin.

2- Là, c'est à Vernier-Place; devant l'ancien «abri-WC» maintenant démolì non parce que les gens n'avaient plus besoin d'aller aux toilettes, mais parce que des vandales y tenaient leurs assises... destructrices. On croit rêver...

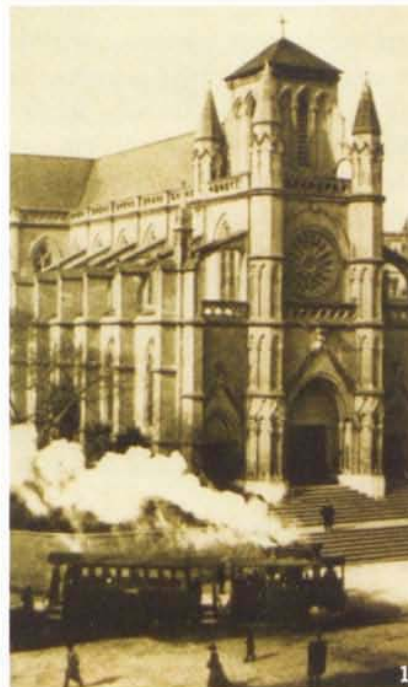
3- Le 6, on pouvait aussi le prendre à Chantepoulet. C'était pratique lorsqu'on sortait du Cinéma RIALTO.



4- Pour une promenade à Veyrier, rien de mieux que le 6. Avec remorques pour les jours d'affluence !

Référence: ouvrage cité, édité par la CGTE; Pierre Bertrand;1962

le Comité de l'AIVV



Les p'tites notes de l'Avenir accordéoniste

Bonnes vacances à tous !

Après cette année très remplie, l'Avenir accordéoniste de Châtelaine prend des vacances bien méritées. Mais ne vous imaginez pas que les directeurs musicaux passeront les deux prochains mois à se tourner les pouces : dès septembre, l'Avenir entrera dans sa 70^{ème} année et nos organisateurs profiteront de ces quelques semaines de répit pour mettre au point tout ce qui va se passer durant cette année : la Soirée Annuelle de l'Avenir, qui aura lieu le 28 février 2004 au Lignon et qui sera sans doute encore plus attractive que les dernières, le Concert de Noël, le 13 décembre au Temple protestant de Vernier, le Camp Musicool qui aura lieu fin août 2004 et qui sera ouvert aux accordéonistes et à leurs amis musiciens, l'exposition d'artisanat de l'Avenir qui aura lieu à la Macav en

février/mars 2004, le stand « assiettes de charcuterie » du 1^{er} août sans oublier les programmes des cours et les règlements d'école à remanier, les recherches de nouveaux morceaux, la prospection pour des concerts (à ce propos, si vous avez l'occasion de faire jouer un de nos groupes, appelez-nous !) et pour trouver de nouveaux élèves, sans oublier les discussions avec le Conservatoire populaire (nous sommes impliqués dans un projet de rapprochement entre les écoles d'accordéons de Genève et le Conservatoire populaire...).

Avec un tel emploi du temps, on n'ose même plus parler de « farniente »...

Bonnes vacances à tous et rendez-vous à la rentrée !

Sylvie BOSSI

Cours d'accordéon

(chromatique – standard – baryton)

Age : 7 ans à 77 ans !

Lieux:
VERNIER, CHATELAINE,
MEYRIN, SATIGNY

Solfège : enseigné avec l'instrument

Location d'accordéons à bas prix

Renseignements et inscriptions:
Sylvie BOSSI
tél. 022.782.05.89
sbophd@bluewin.ch

Association Contact Avanchets

3^{ème} championnat de corde à sauter aux Avanchets

Le samedi 31 mai 2003 l'Association Contact Avanchets a organisé, sur l'esplanade devant le Centre commercial des Avanchets son troisième championnat de corde à sauter. Près d'une quarantaine d'enfants s'y sont inscrits.

Dans les rayons lumineux et chaleureux du soleil, les enfants ont pu s'en donner à coeur joie. Nous avons collecté les meilleurs résultats :

Petite corde

Endurance :

maximum de sauts sans arrêt

> Catégorie d'âge 4-8 ans

1 ^{er}	Wondimu Bussy	294 sauts
2 ^e	Ardiel Beqiri	135 sauts
3 ^e	Marie-O. Gouanou	109 sauts

> Catégorie d'âge 9-13 ans

1 ^{er}	Ricardo Teixeira	398 sauts
2 ^e	Eveline Leppin	380 sauts
3 ^e	Belinda Kutesa	307 sauts

Rapidité :

maximum de sauts en 60 secondes

> Catégorie d'âge 4-8 ans

1 ^{er}	Wondimu Bussy	119 sauts
2 ^e	Ardiel Beqiri	96 sauts
3 ^e	Marie-O. Gouanou	92 sauts

> Catégorie d'âge 9-13 ans

1 ^{er}	Belinda Kutesa	145 sauts
2 ^e	Aulona Beqiri	143 sauts
3 ^e	Ulysse De Freitas	136 sauts

Grande corde (deux tourneurs)

Endurance :

maximum de sauts sans arrêt

> Catégorie d'âge 6-8 ans

1 ^{er}	Ardiel Beqiri	300 sauts
2 ^e	Wondimu Bussy	237 sauts
3 ^e	Marie-O. Gouanou	46 sauts
4 ^e	Samuel Texeira	23 sauts
5 ^e	Dereck Kutesa	13 sauts

> Catégorie d'âge 9-13 ans

1 ^{er}	Raphaël Ladimi	849 sauts
2 ^e	Ulrich Geroudet	528 sauts
3 ^e	Amin Ladimi	278 sauts
4 ^e	Belinda Kutesa	170 sauts
5 ^e	Bénédicte Montimé	170 sauts

Nous félicitons chacun des participants à ce championnat particulier.

Vous avez donné le maximum ! Les résultats sont là pour attester que vous n'êtes pas des nuls ! Vous êtes très précieux. Vous avez su, pour la plupart, vous encourager les uns les autres. BRAVO !

Qu'est-ce que cette Association ?

Créée par des chrétiens de différentes églises évangéliques résidant aux Avanchets et environs, l'Association Contact Avanchets a pour but de favoriser l'épanouissement et le rapprochement des personnes, tout en les amenant à réfléchir sur Dieu et leur présence dans ce quartier.

Adresse :

Association Contact Avanchets (ACA)
Grange Lévrier 7
1220 Avanchets.

CSP

Le Centre social protestant (CSP) recherche des bénévoles pour ses boutiques.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser directement à :
Mme Marilène Baggolini Ghisoli,
secteur bénévolat du CSP,
Tél. 022 807 07 00.

E-mail : info@csp-ge.ch
Site Internet : www.csp.ch

Profitez de nos taux hypothécaires attractifs!



Appelez-nous, nous sommes à votre disposition pour une offre gratuite !

022 930 91 91

du lundi au vendredi

08.30-12.00 14.00-17.30

Banque Raiffeisen Genève Ouest

Agence de Vernier

Ch. Champ-Claude 1
1214 Vernier



TARDS
COMPAGNIE THEATRALE
LVBD

et la
**Commune
de Vernier**
présentent

Mise en scène:
Thierry Piguet

Assistante
mise en scène:

Aline Delaunay

Avec:

Jean Bruno

Dominique Favre-Bulle

Antoine Goecking

Sabrina Martin

Simone Pétremand

Vincent Serez

Chargée de production:

Illyria Dufey

La Présentation

d'Emmanuel Rongiéras d'Usseau



Théâtre en plein air

Vente des billets:

Stand info Balexert,
Globus et à l'entrée.

Service culturel
de Vernier: 022 306 07 80

Du 3 au 26 juillet 2003

parc de la

Maison Chauvet-Lullin à Vernier

Représentation à 20h 45 Dimanche à 19h

Lundi relâche

IAC
LES ROUTIQUES

BON GENIE

LES ROUTIQUES

TRIBUNE DE GENÈVE

Avec le soutien de l'Etat de Genève,
du Département de l'Instruction Publique et la Loterie Romande.

Grill party & Bar dès 19h 30